

Avis de constitution

SOCIETE « DENABLO EXPERTISE » en abrégé « D. EXPERTISE »

Siège DABOU EECI Derrière le Collège Aka John, Lot
31, Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DENABLO EXPERTISE » en abrégé
« D. EXPERTISE »

Objet : CLIMATISATION ; ELECTRICITE ; PLOMBERIE ;
ETUDE ET EXECUTION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social DABOU EECI Derrière le Collège Aka John, Lot
31, Ilot 04

Dirigeant(s) M WOLLO DENABLO BLAISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-DAB-01-2025-B13-00038 du 09/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 09/04/2025

